

# **MIEUX**

## **Étude de cas**

### **Kenya (2017-2019)**

Financé par  
l'Union Européenne



Mis en oeuvre par  
ICMPD



**ICMPD**

International Centre for  
Migration Policy Development

## Comment lire cette étude de cas?

### Domaines thématiques



Migration et  
développement



Migration légale  
et mobilité



Migration irrégulière  
et traite des personnes



Protection internationale  
et politique d'asile



Interventions  
horizontales

### Les dix particularités d'une bonne pratique dans le cadre des Actions MIEUX

- 1 L'Action doit faire l'objet d'une appropriation de la part du pays partenaire
- 2 L'Action doit être un vecteur d'innovation dans son contexte
- 3 L'Action doit pouvoir être reproduite
- 4 L'Action doit produire des résultats tangibles
- 5 L'Action doit être approuvée à un niveau élevé
- 6 L'Action doit s'intégrer aux priorités existantes
- 7 L'Action doit s'appuyer sur les niveaux d'expérience les plus élevés
- 8 L'Action doit présenter une complémentarité et des synergies avec d'autres initiatives
- 9 L'Action doit apporter une valeur ajoutée de l'UE
- 10 L'Action doit servir de catalyseur d'acquisition de connaissances via l'échange d'expériences

# RÉDACTION DE PROCÉDURES OPÉRATIONNELLES STANDARDS (POS) POUR LA GESTION DES DONNÉES SUR LES MIGRATIONS

## Kenya (2017-2019)

Cette Action, en lien direct avec l'Action COMESA II tout juste évoquée, visait à stimuler le partage des données aux niveaux national et régional. Mise en œuvre avec l'Agence de développement allemande (GIZ), l'Action Kenya II a soutenu la création de POS exhaustives sur la gestion des données dans le domaine des migrations.

### Contexte

Le Kenya a l'économie la plus développée et la plus diversifiée et est le second pays le plus peuplé d'Afrique orientale. « Porte d'entrée sur l'Afrique de l'Est », le Kenya joue un rôle vital de plaque tournante du transport pour toute l'Afrique subsaharienne. Relativement prospère sur le plan économique et stable sur le plan politique, le Kenya est un pays de destination pour les migrants économiques de tout le continent et le pays d'accueil de la plupart des réfugiés d'Afrique orientale. Le pays est aussi un point de passage obligé de deux grandes routes migratoires : celle des migrants d'Afrique orientale en route vers l'Afrique australe et celle des migrants d'Afrique orientale et australe en route vers l'Europe, les USA ou la péninsule arabique.

Par comparaison à d'autres pays au même niveau de développement, le Kenya dispose d'une grande quantité de données sur les migrations tirées de ses recensements et enquêtes sur les ménages et de ses registres administratifs, mais aussi d'une collecte réalisée aux frontières. Il publie déjà des rapports d'enquête annuels sur les stocks et flux d'immigrants, les envois de fonds, les entrées et sorties d'étrangers, les lits d'hôtel occupés par des étrangers, les passeports et permis délivrés ou encore le nombre de réfugiés enregistrés.

- 4 Les actions doivent produire des résultats tangibles
- 7 Les actions doivent s'appuyer sur les plus hauts niveaux d'expérience
- 8 Les actions doivent présenter des complémentarités et des synergies avec d'autres initiatives

PARTICULARITÉS  
MIEUX

Or, ces données ne sont pas suffisamment partagées, analysées ou diffusées à d'autres parties intéressées. Cette prise de conscience a conduit le Mécanisme national de coordination sur les migrations (NCM) à solliciter l'aide de MIEUX en vue de rédiger des POS qui offriraient un cadre harmonisé et un outil fonctionnel pratique aux institutions impliquées dans la gestion des données sur les migrations internationales au Kenya.

## Concept d'Action

---

Après une mission exploratoire assortie d'une visite d'un point de passage frontalier, des activités de différentes formes ont été déployées : ateliers sur la gestion/collecte des données, sessions de rédaction et appui à distance pour la formulation collective et la rédaction finale des POS. Un dernier atelier a été consacré à l'opérationnalisation des POS.

L'Action a bénéficié du soutien de deux fonctionnaires experts en statistiques italien et maltais. Après avoir expliqué comment les cadres de collecte de données étaient construits dans leur pays respectif (deux dispositifs distincts), ils ont présenté plusieurs modèles de cadres juridiques garantissant le partage et l'analyse réguliers des données afin d'offrir un maximum de pistes pour une adaptation au contexte local. Ils ont aussi présenté plusieurs outils qui facilitent le partage des données, notamment la création de tableaux listant les sources et le type de données disponibles.

Les POS ont été finalisées et adoptées au niveau technique.

## Pratiques

---

- **Protocoles européens sur le partage des données :** Les experts ont présenté les pratiques européennes aux participants et expliqué comment surmonter les nombreux défis inhérents au partage de données sur les migrations, notamment par la création d'une terminologie uniforme qui facilite la production de données et de statistiques à partir de plusieurs pays.
- **Coordination et synergies avec d'autres acteurs internationaux :** Sur cette Action, MIEUX a travaillé en étroite collaboration avec la GIZ en vue d'assurer un relais supplémentaire avec les autorités kenyanes entre chaque activité. Cette collaboration a été un gage d'efficacité qui a permis d'accélérer le processus de formulation des POS.
- **Transposition des accords régionaux au niveau national :** Cette Action a redynamisé les efforts du COMESA en vue de promouvoir la production et la diffusion des données sur les migrations entre ses EM. Elle a complété l'Action antérieure avec le COMESA qui avait abouti à l'instauration d'un mécanisme formel pour l'échange de données au sein de la région, rendue possible par la création de définitions normalisées/harmonisées et de tab-

leaux facilitant le partage des données dans la région. Les POS tiennent également compte des prescriptions en vigueur dans la région du COMESA en matière de gestion des données sur les migrations.

## Impact

Au niveau individuel, 20 agents techniques ont reçu une formation sur les sources existantes et les méthodes de recherche d'information. Ils ont aussi été formés à la rédaction de POS, adaptables à d'autres situations. En guise de suivi de cette Action, la GIZ organisera une formation dédiée à l'analyse des données pour un petit groupe de cinq à dix agents techniques du NCM, choisis parmi les participants aux ateliers. L'utilisation des POS deviendra un pilier de la formation, ce qui garantira leur bonne application et leur utilisation accrue.

- Au niveau institutionnel, le NCM a hérité de nouvelles prérogatives et s'est vu confié le rôle de coordinateur entre les agences. La mise en œuvre et la mise à jour des POS de même que les responsabilités en matière d'analyse et de diffusion des données ont été réparties entre le NCM et d'autres agences gouvernementales. Le NCM aura l'initiative en matière d'analyse et de diffusion et se chargera de l'actualisation annuelle des POS en février 2020, tandis que les autres agences devront faire le tri et valider leurs propres données. Cette définition concrète des rôles et des échéances renforce la viabilité des POS et les capacités institutionnelles du NCM.
- Environnement propice : Tous les membres du NCM se sont accordés sur une présentation des POS au plus haut niveau, en vue de leur adoption officielle.

## Enseignements

- La présence d'un cadre juridique ou de protocoles d'entente est primordiale pour la mise en œuvre réelle des procédures de partage de données.
- La création de POS atteste de l'importance de la mise en commun des progrès régionaux en matière de gestion des données.
- Le Kenya pourra revendiquer le rôle de champion de la collecte et du partage de données au niveau régional (COMESA) et partager ses pratiques et ses expériences avec d'autres EM et promouvoir ainsi une plus grande ouverture en la matière au sein de la région.





[www.mieux-initiative.eu](http://www.mieux-initiative.eu)



Migration EU Expertise



@mieux\_migration



mieuxmigration

Depuis son lancement en 2009, l'initiative Migration EU eXpertise (MIEUX) offre un cadre pour solliciter des activités de renforcement des capacités et l'expertise de l'UE, rendant possible le partage de connaissances et de pratiques entre pairs au niveau institutionnel, partout dans le monde.

L'adoption du Pacte mondial pour les migrations et la création du Réseau des Nations Unies sur les migrations ont coïncidé avec les dix ans de MIEUX. Pour marquer ces événements, MIEUX a entrepris une analyse fouillée de ses réalisations, de ses méthodologies et de ses pratiques.

Consécutif à plus de 100 interventions, ce rapport donne un petit aperçu de la vaste panoplie d'outils, de méthodologies et d'approches dont les gouvernements, et les praticiens dans la migration et le développement en général, peuvent s'inspirer et qu'ils peuvent utiliser pour promouvoir une architecture internationale coopérative et durable sur les migrations.